

Conformément à l'article L.1122-13, § 1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la
Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M. [REDACTED].....

Pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **29 juin 2010 à
19 heures** à la Maison communale, 71 Avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de la séance du 25 mai 2010 : approbation (vote)
2. CPAS : comptes de l'exercice 2009 : approbation (vote)
3. CPAS : modification budgétaire n°1 de l'exercice 2010 : approbation (vote)
4. Budget communal 2010 : modification budgétaire n°1 : arrêt (vote)
5. Emprunts à contracter : principe, mode de passation de marché, cahier spécial des charges : arrêt (vote)
6. Fabrique d'église de Noirmont : compte 2009 : avis (vote)
7. Fabrique d'église de Gentinnes : compte 2009 : avis (vote)
8. Agence Locale pour l'Emploi : information
9. Contrat rivières : plan d'actions 2011-2013 : arrêt (vote)
10. Contrat d'égouttage : ratification : décision (vote)
11. Permis d'urbanisme SPRL BAIJOT – rue de la Paroche – cession gratuite après aménagement d'un trottoir : décision (vote)
12. Ancrage communal : relocalisation d'un logement moyen de la Commune de Chastre la Commune de La Hulpe : décision (vote)

Pour le Collège communal

Par ordonnance :

Le Secrétaire communal,

Y. CHARLIER



Le Bourgmestre,

C. JOSSART